



Conseils de suivi de scolarité

publié le 08/12/2019

Collège Georges David à Mirebeau

Descriptif :

Au collège Georges David (Mirebeau) les conseils de suivi de scolarité ont remplacé les traditionnels conseils de classe.

Sommaire :

- A l'origine du projet
- Mise en place du projet
- Zoom sur...
- Premiers bilans



● A l'origine du projet

○ Environnement du projet

Le collège **Georges David** de **Mirebeau** accueille 328 élèves sur 14 divisions avec 26 à 27 élèves par classe. Cet établissement recrute sur quatre écoles de secteur et le taux de CSP défavorisées avoisine les cinquante pour cent, il s'agit donc d'un public plutôt fragile. Dans ce collège les élèves sont évalués uniquement par **compétences**.

C'est donc dans l'objectif d'**impliquer** davantage les **familles** et les **élèves** dans la **scolarité** et le **parcours d'orientation** qu'il a été décidé en 2018-2019 de remplacer les conseils de classe par des **conseils de suivi de scolarité**.

○ Situation de départ

Constats liés au **conseil de classe** traditionnel :

- il est devenu une chambre d'enregistrement des résultats des élèves,
- les remarques formulées lors du conseil n'ont que peu d'effet sur les élèves,
- les avertissements donnés ne sont pas entendus,
- les familles s'impliquent peu,
- la restitution par les délégués est trop succincte et ne traduit que partiellement les échanges.

De plus, le découpage de l'année en trimestres ne correspond pas au **rythme** des **apprentissages scolaires** : le premier trimestre est trop long, alors que le troisième trimestre est trop court, ce qui ne permet pas d'**évaluer** les **acquisitions** et les **évolutions** des **apprentissages** dans de bonnes conditions.

● Mise en place du projet

○ Objectifs du projet

Le conseil de suivi de scolarité doit permettre une meilleure **implication** des familles et de l'élève en remettant l'élève au centre des **apprentissages**. En effet, il ne s'agit plus d'envisager l'élève dans une matière ou une autre, mais bien de dresser un **bilan global** de ses compétences. De plus, cela doit permettre une meilleure **motivation** de l'élève.

○ Organisation du projet

L'action a été initiée en **2018-2019** : au premier **semestre** elle a concerné toutes les classes, puis seulement les classes de 6e et de 4e au second semestre. Elle a été précédée de **concertations** en juin de l'année scolaire précédente.

Mme Berna, principale, suit plutôt les 3e afin de travail leur orientation et **Mme Villain**, CPE, suit plutôt les 6e car elle est très investie dans la mise en place des **PAP** et **PPRE** dès l'entrée au collège.

Les **délégués de parents d'élèves** ont été formés par Mme Berna afin qu'ils trouvent leur place lors de ces conseils. Mme Villain a formé les **délégués élèves**. A noter que lors des conseils de suivi de scolarité, deux titulaires et un suppléant sont présents.

Concrètement, l'**organisation** sur l'année est la suivante :

- retour des vacances d'Automne : conseil de mi-semester,
- 48h avant le conseil de classe : le professeur principal fait les synthèses qu'il adresse aux collègues pour avis,
- janvier : conseil de suivi de scolarité,
- mars : conseil de mi-semester,
- juin : conseil de suivi de scolarité.

Les parents sont informés des différentes dates via **pronote**. Le conseil de mi-semester de retour des vacances d'Automne permet de **cibler** les élèves en **difficulté**. Suite à ce conseil, le professeur principal prend contact avec les familles qui peuvent alors être reçues. S'il s'agit de revenir sur les résultats, le professeur principal reçoit les familles seul. En revanche, s'il s'agit d'un problème de vie scolaire, il est accompagné de la CPE. Enfin, s'il s'agit d'un problème d'orientation, il reçoit les familles entouré de la principale et de la CPE.



○ Mise en œuvre

Deux **conseils de suivi de scolarité** ont lieu en parallèle par soir. Les cours terminant à 16h45, le **conseil de suivi de scolarité** débute à 17h afin de ne supprimer aucun cours. Une première réunion en **plénière** avec l'ensemble de l'équipe a lieu à 17h puis les conseils commencent à 17h15 pour se terminer à 21h30. Les familles sont reçues durant dix minutes, dans trois salles différentes, salle informatique et salles de réunion. La plénière a lieu en salle informatique.



L'équipe est divisée en trois groupes, selon la répartition suivante :

- Principale, Mme Berna, deux enseignants (un enseignant de matière scientifique, un enseignant de matière littéraire),
- Professeur principal, deux enseignants,
- CPE, Mme Villain, deux enseignants.

Chaque équipe a en sa possession la **fiche de suivi de scolarité** de l'élève, fiche qui a été remplie par l'élève en **vie de classe**.

La rencontre, sous forme de discussion, doit permettre de mettre en avant les **appuis** et **points forts** de l'élève, de pointer ses difficultés et d'aborder l'**orientation**. La synthèse du bulletin est rédigée sous sa forme définitive à ce moment-là.

● Zoom sur...

○ La fiche de suivi de scolarité

Cette fiche a été écrite avec les collègues. Les items R,O,V correspondent au niveau de maîtrise des **compétences**. L'élève s'**autoévalue** et cette fiche est reprise avec les parents lors du conseil de suivi de scolarité. Elle permet de voir comment l'élève se situe dans ses **apprentissages** et généralement on constate que les élèves sont assez réalistes.

La fiche de suivi de scolarité est complétée avant le conseil de mi-semester en **vie de classe**. L'élève complète son

venir, particulièrement pour l'année de 3e

- le **dialogue** avec les familles est devenu **constructif**, les parents qui ne viennent pas sont invités à nouveau
- le **rapport** aux enseignants est **amélioré**
- le **retour** des enseignants impliqués dans le dispositif est **positif**

Des **points d'amélioration** ont été soulevés et pris en compte :

- le **temps** d'entretien accordé aux familles est trop bref, il est donc désormais **allongé** à 15 minutes.
- il est nécessaire de s'**accorder** sur ce qui doit être dit aux parents (lire le bulletin avec la famille, par exemple)
- le conseil de suivi de scolarité peut avoir un aspect un peu "tribunal" pour les familles, il faut donc travailler pour rendre cela moins impressionnant
- il faut travailler à une meilleure **implication des délégués élèves** et des **délégués de parents d'élèves** lors des conseils de suivi de scolarité
- le **professeur principal** rencontre les familles qu'il veut voir en priorité
- les collègues ont créé une fiche "**retour de conseil de suivi de scolarité**" afin de faire remonter les informations au professeur principal

Retour conseil de suivi de scolarité 3 ^{ème}		
NOM de l'élève	Commentaires/dialogue avec les familles	Observations

**Fiche de retour
de conseil de
suivi de scolarité**

Un outil
de communication
entre les membres
de l'équipe

○ Perspectives

- il faut insister dans les années à venir sur la **présence nécessaire** de l'élève
- afin de dépasser encore davantage la question des matières lors des bilans, un réel **travail de réflexion** doit être mené sur les **points forts** et **points faibles** de l'élève
- il est envisagé de présenter les bulletins sur **tablette** lors des conseils de suivi de scolarité pour pouvoir les lire avec les familles
- des **outils d'évaluation** sont à construire afin de pouvoir évaluer le dispositif
- une **formation d'initiative locale** sur l'**évaluation positive** pourrait venir en appui de cette action



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.